

L'accord de la COP 21

Transcription

Zéphyrin Kouadio :

Et c'est fait, un accord universel a été adopté ce samedi soir au Bourget, près de Paris, pour lutter contre le réchauffement climatique.

Edmond Sadaka :

En effet, c'est la conclusion de près de deux semaines de discussions. L'accord a été adopté par les 195 pays présents à cette COP 21.

Le texte prévoit de contenir, de limiter la hausse de la température au niveau mondial en dessous des deux degrés et de poursuivre les efforts pour limiter cette hausse à un degré et demi.

Agnès Rougier vous êtes en direct du Bourget. Bonsoir Agnès.

Agnès Rougier :

Bonsoir.

Edmond Sadaka :

Alors, l'accord a été adopté dans l'enthousiasme ce soir, après une journée plutôt tendue.

Agnès Rougier :

Oui absolument. Il y a eu beaucoup de tension pendant toute la journée.

En fait, les délégués avaient travaillé déjà deux nuits de suite tout comme le président de la COP, Laurent Fabius, et puis de nombreux points nécessitaient discussion.

On a donc attendu et attendu longtemps et la séance plénière de la COP s'est finalement ouverte à 19h20. Et puis à 19h2, très vite, Laurent Fabius annonçait l'adoption de l'accord climat, cet accord qui va donc remplacer le protocole de Kyoto et là, ça s'est passé sous un tonnerre d'applaudissements. C'est donc avec beaucoup d'émotion que ces deux semaines de négociations se sont enfin terminées.

Edmond Sadaka :

Deux semaines de négociations et beaucoup de choses, beaucoup de chemin à parcourir encore. Quelles sont, maintenant que l'accord est adopté, Agnès, les prochaines étapes ?

Agnès Rougier :

Alors concernant le contenu de l'accord déjà peut-être il était annoncé ambitieux par François Hollande cet après-midi et il l'est effectivement, dans la mesure où il y figure un certain nombre de points qui n'avaient jamais été abordés jusqu'ici dans un accord des Nations unies.

Alors le premier point au-delà de la mention des deux degrés maximum d'augmentation de la température globale d'ici 2100, eh bien il y a cette nécessité de viser un degré et demi d'augmentation par rapport au niveau préindustriel.

Toujours dans les points positifs, on note qu'il va falloir prendre en compte les besoins financiers des pays les plus vulnérables au changement climatique, les plus fragiles, pour qu'ils puissent arriver à s'y adapter.

Dans l'article 8, aussi, sur ce qu'on appelle les pertes et dommages dus au changement climatique, donc tout ce qui peut arriver de grave financièrement à cause de ce réchauffement, c'est l'option la plus élevée, la plus haute qui a été choisie et qui inclut la création d'un concept nouveau, d'une assurance liée aux risques climatiques.

Quant aux conditions d'entrée en vigueur de l'accord, celui-ci pourra être ratifié mais aussi simplement approuvé et ceci va faciliter son application parce que le quorum de 55 pays nécessaires à le mettre en œuvre sera donc beaucoup plus facile à atteindre, voilà.